



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Programme Innovation logistique 2025 »

Paris, le 02/04/2025
N°336

La Direction générale des Entreprises (DGE) lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier une première promotion de startups et PME proposant des produits ou services innovants à destination des acteurs de la logistique.

La filière logistique et transport de marchandise est confrontée à de multiples enjeux dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel, notamment : transition écologique, réindustrialisation, compétitivité, amélioration des conditions de travail, attractivité. L'innovation constitue un levier essentiel pour relever ces défis et maintenir les acteurs français dans la compétition internationale.

Partant de ce constat, les directions générales des Entreprises (DGE), et des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM), en lien avec France logistique, avaient lancé dès 2021 des travaux conjoints sur l'innovation ayant abouti sur [l'Appel à Projets France 2030](#) « Logistique 4.0 », finançant des solutions innovantes.

Dans cette dynamique et conformément aux objectifs de la [Feuille de logistique et transport de marchandises 2025-2026](#), la Direction générale des Entreprises (DGE) lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de startups et PME proposant des produits ou services innovants à destination des acteurs de la logistique. Il vise à constituer une première promotion d'entreprises qui bénéficieront d'un programme d'accompagnement dédié, sur une durée d'un an. Le pilotage du programme sera assuré par la DGE en lien avec des partenaires publics et France Logistique. La DGE s'engage ainsi pour l'émergence de champions français et la diffusion de solutions à toute la filière.

En complément des initiatives et dispositifs déjà existants au niveau local ou national, **ce programme accompagnera des acteurs français de l'innovation logistique, startups et PME, dans leur passage à l'échelle, en se focalisant sur les principales problématiques de croissance et les freins liés à leur développement.**

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement individuel et collectif : mise en relation avec des partenaires et potentiels acheteurs privés ou publics, échanges avec des pairs, renforcement de la visibilité, appui sur des enjeux clés pour le développement de l'entreprise.

Ce programme facilitera également l'adoption et la diffusion d'innovations souveraines pertinentes pour les grands acteurs publics et privés partenaires. Il contribuera en outre au renforcement des partenariats entre les initiatives et acteurs existants de l'écosystème d'innovation logistique.

Toute PME disposant de son siège social en France et ayant moins de 20 ans d'existence est invitée à déposer sa candidature en respectant les critères suivants :

- **Proposer une ou plusieurs solutions innovantes, technologiques ou non, adressant des enjeux clés du secteur logistique** (transport et entreposage de marchandises). Ces solutions doivent répondre aux enjeux de la filière : développement économique et souveraineté (dont amélioration de l'attractivité des métiers, des conditions de travail et développement des compétences), transition écologique et territoires ;
- **Les solutions présentées doivent déjà avoir des marchés actifs, ou avoir réussi au moins un POC (preuve de concept)**, avec un commanditaire public ou privé dans le domaine de la logistique ou dans un secteur adjacent.

Les candidatures sont ouvertes du 1^{er} avril au 5 mai (23h59) sur la plateforme en ligne sur le site de la Direction générale des entreprises

[LIEN](#)

Les lauréats seront présentés à l'occasion d'un évènement à Bercy mi-juin 2025

Contacts presse :

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr